



PLAN VTT DE DESCENTE

☒ N° de secours : 112



INFOS

Piste de descente VTT ou DH
Réservée exclusivement à la pratique du VTT de descente. C'est un cheminement de dénivelé négatif tracé, balisé, réglementé et aménagé qui ne peut être emprunté que dans le sens de la descente.

Zone de maniabilité
Zone aménagée avec des obstacles ou des modules spécialement destinés à l'initiation des techniques de base du VTT de descente.

Pumptrack
Piste en boucle constituée de bosses et de virages relevés.



Début de piste



Fin de piste



Croisement



Passage étroit



Autres dangers



Saut non franchissable à l'enroulé



Forte pente

PISTES

ZONES

- FACILE** (NOUVEAUTÉ 2024)
Bois joli
3,3 km
240 m D+
Prérequis : Maîtriser la pratique du VTT
- MOYENNE**
Chemin de ronde
Ponts de bois
Petits cabris
Capucin
Éboullis
- DIFFICILE**
Mado
Lys martagon
- TRÈS DIFFICILE**
Ancolie

- BIKE PARK**
rampes, modules de sauts, et passerelles
- KID ZONE**
1- Pumptracks (VTT et draisienne)
2- Parcours petit VTT et draisienne
- ZONE DE MANIABILITÉ** (NOUVEAUTÉ 2024)
ponts, passerelles, bascules, rampes...
- PUMPTRACK** (NOUVEAUTÉ 2024)
au Domaine Pertuyzat-Pavin, situé à 5 min de Super Besse

BIKEPARK
Super Besse
Suivez l'actualité des Bike Patrol !

CONSIGNES

- Port du casque obligatoire et matériel de protection recommandé (gants, dorsale, protège-tibias...)
- Prendre connaissance de la météo avant le départ
- Interdiction de remonter les pistes de descente
- 1 seule personne par vélo

